

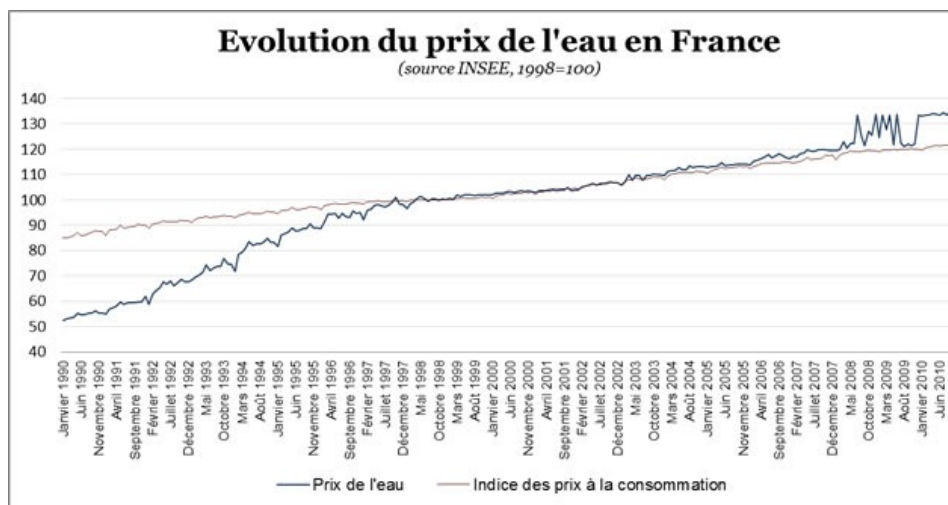
PRIX DE L'EAU: LIBÉRONS NOS DONNÉES

LE 22 MARS 2011 NICOLAS KAYSER-BRIL

Quel est le prix du service de l'eau en France? Personne ne le sait. La Fondation France Liberté, 60 Millions de consommateurs et OWNI organisent un crowdsourcing citoyen pour obtenir l'info et ouvrir les données.

Combien payez-vous pour l'eau potable ? Si vous avez une maison individuelle, vous pouvez ressortir la facture d'eau que l'on vous envoie une fois par an. Mais pour les 44% de Français habitant dans un appartement, la réponse est autrement plus difficile à trouver. En l'absence de compteurs individuels, il faut demander au syndicat de copropriété de présenter la facture adressée à l'immeuble. Un véritable parcours du combattant, qui n'incite pas vraiment à réduire sa consommation pour faire des économies.

En effet, le coût de l'eau explose depuis les années 1970. Rien que depuis 1990, il a quasiment été multiplié par trois, quand l'inflation n'a atteint que 50%.



Déficit d'information

Par ailleurs, l'information concernant les coûts est morcelée. L'acheminement de l'eau est un service géré par les communes, si bien qu'aucune structure centralisée et publique ne recense les informations. Impossible alors de savoir si l'eau est plus chère dans ma commune que chez le voisin. Pas facile, dans ces conditions, d'évaluer correctement les compétences de la régie responsable du service public de l'eau.

Déjà en 2001, **un rapport parlementaire** arrivait à la conclusion que « *la jungle des prix [était] inacceptable* ». Depuis, **un Observatoire National de l'Eau** a été lancé. Son rôle, défini par le gouvernement en 2009, est de créer une fiche d'identité des services de l'eau pour chaque territoire. Volume des fuites, prix des services, qualité de l'assainissement... L'observatoire est chargé de collecter 40 points de données par commune, en les demandant aux maires.

Pourtant, deux ans après sa création, seules 3% des communes – représentant 30% de la population – ont joué le jeu. Les contre-incitations sont en effet nombreuses pour les maires. Les informations sont parfois entre les mains des délégataires du service public de l'eau (Suez, Veolia etc.), qui refusent de les transmettre. Certains maires agriculteurs peuvent aussi refuser de communiquer les données sur la qualité d'une eau qu'ils savent polluée.

PRIX DE L'EAU
OPÉRATION TRANSPARENCE
POUR LA TRANSPARENCE DU PRIX
DU SERVICE DE L'EAU EN FRANCE

IDENTIFIEZ-VOUS
ADRESSE E-MAIL
MOT DE PASSE
OK

INSCRIVEZ-VOUS
OU
Se connecter

PORTEURS D'EAU AYANT DÉJÀ
CONTRIBUÉ À LA TIQUÈTE COLLABORATIVE
139

RECHERCHER UNE VILLE

DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE DE L'EAU | DONNÉES CITOYENNES

► DÉCOUVREZ LES PORTEURS D'EAU
► À PROPOS DES SERVICES D'EAU
► LE B.A. BA DE L'EAU

FONDATION FRANCE LIBERTÉS
60 millions de consommateurs
OWNI

EN SAVOIR PLUS :
À PROPOS | FAQ | MENTIONS LÉGALES | CGU

Crowdsourcing citoyen

Pour contourner ces obstacles, la **Fondation France Libertés** et **60 Millions de Consommateurs**, en partenariat avec **OWNI**, lancent l'*Opération Transparence*. Ce crowdsourcing vise à collecter, via les utilisateurs directement, les données manquantes.

L'interface permet d'envoyer sa facture d'eau et de saisir les informations qu'elle contient. Cela permettra de collecter des informations auprès, potentiellement, des 36 millions de Français en maison individuelle. Les autres peuvent demander la facture à leur syndic ou directement à leur mairie les informations qu'elle détient.

La validité des contributions est garantie par un système de vérification collaborative. Chaque contribution doit être validée par un membre dont la contribution a déjà été validée pour être acceptée dans la base de données. Sans modération centralisée, le système est ainsi capable de monter rapidement en puissance.

La CADA à la rescousse

La principale innovation de ce crowdsourcing citoyen tient à la possibilité pour les internautes de demander directement un avis à la **Commission d'accès aux documents administratifs** (CADA) en cas de non-réponse des mairies. En effet, en cas de refus d'une administration de fournir des informations publiques, tout citoyen peut saisir cette commission, qui rend alors un avis donnant raison au demandeur ou à l'administration.

L'*Opération Transparence* sera le premier essai d'une saisie à grande échelle de la CADA autour d'un problème précis. Cette initiative contribuera à une plus grande connaissance de cette administration inconnue du grand public (**5 fois moins connue que la CNIL**, par exemple) et délaissée par les pouvoirs publics. Son budget d'un seul million d'euros par an place la France à la dernière place européenne en termes de ressources par habitants dévolues à l'ouverture des données publiques.

Les données collectées seront présentées au Forum mondial de l'eau de Marseille le 22 mars 2012.

Rendez-vous sur prixdeleau.fr pour contribuer à cet effort qui améliorera l'information sur le marché de l'eau, poussant le rapport qualité/prix vers le haut, et qui ouvrira les données publiques à une échelle encore jamais réalisée en France.

—
Crédits Photo via Flickr: [cc-by-nd] [mitwa17](#)

Image de Une réalisée par **Loguy** (-)
Retrouvez notre dossier sur l'eau :

Eaux privatisées : la Bolivie fait barrage

BERNARDINI

le 22 mars 2011 - 6:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



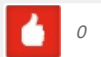
bonjour
il est impossible d'accéder au site "le prix de l'eau.fr"
pourquoi??
cordialement

Rédac : Essayez cette URL

<http://www.prixdeleau.fr/>

Normalement, ça marche.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

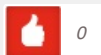
THEOPOL

le 22 mars 2011 - 7:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



quel est ce pseudo intellectuel parisien qui, pour faire branché, utilise des mots anglais, peut-être par méconnaissance de l'équivalent français ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

WILLIAM

le 22 mars 2011 - 7:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bonne initiative. pouvez vous indiquer également quand et comment les résultats vont ils être publiés.

nkb: Ligne rajoutée dans l'article :) Les données seront utilisées pour le sommet de l'eau de Marseille en 2012.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

MARTIN

le 22 mars 2011 - 8:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



normalement une information sur le prix de l'eau se trouve dans les S.D.A.G.E de chaque agence de l'eau.

La forte augmentation du prix de l'eau dans les années 1990 – 1995 résulte de la mise aux normes des stations d'épurations aux directives européennes (rappelez vous du fameux "Travaux – tout à l'égout").

pour le saut de 2010, je pense qu'il s'agit d'une hausse de la taxe sur l'eau prélevée par les agences.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

JEAN-NO

le 22 mars 2011 - 9:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le site semble victime de son succès, il n'est pas facile d'y accéder.

@theopol : quel synonyme franchouillard proposez-vous pour crowdsourcing ?

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SOLENE



le 22 mars 2011 - 9:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A quand un débat sur les smart meter destinés à la consommation de l'eau?

nkb: Quand vous voulez :-) N'hésitez pas à écrire un article sur OWNI sur le sujet!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BONORA

le 22 mars 2011 - 9:54 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Passionné par votre initiative j ai tenté de me connecter, mais votre site ne m y autorise pas à plusieurs reprises. Suis obligé laisser tomber !!!
dommage.

et bonne chance dans votre enquête

PS je peux vous envoyer photocopie de mes factures si vous le souhaitez
merci

alain bonora

nkb: Si le site ne répond pas, vous pouvez réessayer dans quelques minutes. Si le problème persiste, pourriez-vous décrire le bug? Merci!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ULMET

le 22 mars 2011 - 10:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Impossible vous envoyer les factures donc ma réponse n'est pas prise en compte

nkb: Impossible comment? Pourriez-vous décrire le bug? Merci!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLAVEL

le 22 mars 2011 - 11:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bonjour.

ma conso: 9 m3

+abonnement

+pollution

+prélèvement?

+modernisation réseaux

+abonnement ccbc

+assainissement ccbc

TOTAL: 147.60€

qui dit mieux?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

YOHANN

le 22 mars 2011 - 12:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Certains maires agriculteurs peuvent aussi refuser de communiquer les données sur la qualité d'une eau qu'ils savent polluée."

Maire agriculteur =? eau polluée ? Sources ?

nkb: La source est l'un des acteurs de la collecte de statistiques sur l'eau en France, qui est au contact direct des maires et à qui j'ai toutes les raisons de faire confiance. Maintenant, j'ai bien dit 'certains' et certainement pas 'tous'.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAPIN

le 22 mars 2011 - 13:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Le calendrier pour la date de facturation est bugué. Si je saisis la vraie date de facturation (24 janvier 2011) il me demande de choisir une date valide ! Du coup j'ai mis une date en mars et c'est passé.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

COUCALON

le 22 mars 2011 - 13:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour,
Je confirme qu'il est impossible d'accéder au site Après avoir donné mon e-mail et mon mot de passe, la réponse est: identifiants incorrects
C'est dommage... Je pense que nous sommes nombreux à vouloir vous répondre et beaucoup vont se décourager*

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ALESK

le 22 mars 2011 - 15:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Impossible d'accéder au site, <http://www.prixdeleau.fr/>, ça mouline sans fin; même pas de timeout.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

AURELIEN

le 22 mars 2011 - 17:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Moi j'ai fait la demande à mon syndic, giep, aujourd'hui afin qu'il puisse me fournir les données, je suis donc en attente des résultats ! J'espère ne pas avoir de désagréables surprises !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

DUBOIS E.

le 22 mars 2011 - 18:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour,
Je réside en DOM/COM, j'ai pu sans problème accéder et m'inscrire sur le site "Prix de l'eau".*

Mais là (Ô surprise !) votre site ne prend pas en compte les résidents des DOM/TOM/COM.

- Ne sommes nous pas français ?

- Ne sommes nous pas nous aussi aussi sous tutelle des marchés captifs des lobbies (Véolia, etc ...) ?

Juste pour vous informer, ici le prix de l'eau de ville est 6€/m3, plus abonnement... Et les habitants ne sont pas riches (taux de Chômage supérieur à 25%).

Toutefois bravo pour cette action citoyenne.

nkb: Bonjour, merci de votre remarque, très pertinente! Nous avons choisi de nous limiter à la France métropolitaine car nous pensons que les îles, quelles qu'elles soient, font face à des problématiques différentes. Cela dit, nous n'écartons pas la possibilité d'inclure les DOM dans une version 2 de l'app!

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ROUGET

le 23 mars 2011 - 0:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



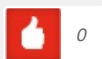
Le prix certes mais la qualité ? Pour Paris, on trouve des données par région, des tests sont régulièrement réalisés mais le détail complet (des tests sont réalisés dans des appartements ou à la source) n'est pas encore disponible.

Entre les teneurs en chlore, en fer, la présence d'éléments chimiques étrangers, etc. je préfère payer plus cher mon eau si elle est de bonne qualité.

Je pense que vous devriez aborder ce sujet.

nkb: Effectivement, nous pensons à un crowdsourcing où nous enverrions aux utilisateurs des capteurs et des outils de mesures pour évaluer la qualité de l'eau. Mais ce sera dans un second temps!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

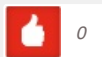
YANN

le 23 mars 2011 - 12:39 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bonne initiative! Cela dit, je regrette toute cette pub sur le site associé France-Libertés. J'estime énormément Mme Miterrand, mais fallait-il faire cette campagne avec la bouteille dit "feuille d'eau" de Starck, et associer la bouille d'Arthus-Bertrand que l'on n'a que trop vu. La pollution due à la fabrication de bouteilles est un problème majeur. Etait-ce nécessaire d'en fabriquer en plus, fut-ce par un designer de talent? Cela gadgétise, gauche-caviardise, et décrédibilise cette campagne, en laissant supposer un intéressement de certains participants en termes de notoriété personnelle. Je fournirai mes données sur le prix de l'eau, car c'est très important, mais en resterai là. Le reste sent trop la récup.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KANOR

le 23 mars 2011 - 13:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai pas trouvé de contact sur le site prixdeleau.fr donc je remonte ce petit problème ici

Quand on se trouve sur la page

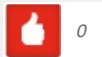
<http://www.prixdeleau.fr/solliciter-ma-mairie>

il remplit l'expéditeur avec le pseudo le problème c'est que si le pseudo n'est pas très "sérieux" on ne peut pas le modifier est ce que ce serait possible de remplacer le div par une textarea

Sinon c'est une bonne initiative.

nkb: Effectivement, c'est un problème. Mais laisser un champ vierge nous expose à un problème légal: Si un utilisateur s'en sert pour injurier la mairie ou autre, nous sommes alors considéré comme un serveur émetteur de spam. Nous avons du nous résigner au moins pire de 2 maux.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROMAIN

le 23 mars 2011 - 14:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Avez-vous pensé à développer votre application sur le fond cartographique d'Openstreetmap?

Vous en avez déjà parlé dans différents articles. Ce serait plus en accord avec les valeurs que vous défendez.

Merci.

Romain

nkb: Nous aimerions beaucoup travailler avec OSM, que nous connaissons bien (l'équipe et le service). Maintenant, lorsque nous développons pour des clients

avec des exigences en termes d'interface utilisateur, nous sommes obligés de passer par Google Maps. Si vous avez des exemples d'app utilisant OSM avec une bonne UX, je suis preneur!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROMAIN

le 24 mars 2011 - 9:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

En complément de mon commentaire voici quelques exemples d'applications basées sur OSM:

<http://vgps.paris.fr/>

<http://rennes.carte-ouverte.org/>

<http://www.geobretagne.fr/>

<http://circulation.arles.fr/>

<http://open.mapquest.fr/>

A vous de jouer maintenant!

Romain

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROUGET

le 24 mars 2011 - 12:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Pour revenir sur la qualité de l'eau et les exigences sanitaires, du matériel de test maison ne pourra jamais atteindre la qualité de celles réalisées en laboratoires indépendants.

Je ne sais pas dans quelles conditions sont réalisés les tests, mais demander aux mairies (d'abord à Paris) de transmettre les données complètes serait sûrement envisageable. A Paris, on peut avoir un détail par centre de distribution, c'est-à-dire quasi personnalisé ! http://www.eaudeparis.fr/page/qualite-de-l-eau?page_id=53

Sinon bonne initiative, ça fait plaisir à voir !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JONSNOW

le 25 mars 2011 - 11:42 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très bonne initiative!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAMY

le 30 mars 2011 - 6:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Aucune donnée n'est disponible pour les DOM. Même celle que j'ai donnée. Ça commence à me laisser penser que les DOM ont été oubliés. Il serait bon de corriger rapidement cette erreur !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAMY

le 30 mars 2011 - 6:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ok, je viens de lire que les DOM ne font pas parti de l'étude. Vous étudiez aussi bien des villages de 500 habitants dans les Alpes que des villes de plus de 100 000 habitants en plaine et les villes et villages des DOM appartiendraient

*tout de même à une autre classe ?! C'est vraiment très étonnant.
Ne serait-il pas plus honnête de dire que vous avez oublié les DOM, qu'ils ne vous intéressent pas ou que le cadrage de la carte devenait compliqué ou je ne sais quoi encore ?
Avec votre argument je ne vois pas ce que la version 2 de votre site va changer pour inclure ses "problématiques(...)" différentes".
Et puis, même si des spécificités des DOM ont un impact sur le prix de l'eau, n'est il pas intéressant de le révéler ?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUISSERET

le 13 mai 2011 - 19:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*pour la commune de tavant en indre et loire
gestion de l'eau par veolia
facture du 30.12.2010
abonnement 1 semestre 150.26 euros
consommation 7 m3 a 6.73 euros le m3
abonnement distri 21.16ht
abonnement part collectivité 17.00ht
conso part distributeur 0.365/m3
conso part collectivite 0.270 /m3
preservation ressources 0.06
traitement eaux usées
abonnement part communale 110.00
consommation part collective 1.40/m3
lutte contre la pollution 0.13/m3
modernisation des réseaux 0.10/m3*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

MICKA FRENCH

le 13 juillet 2011 - 6:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Des nouvelles amusantes de l'Ecoissaise..

La ville de LYON restera comme étant la première ville qui a donné son eau -notre eau- au privé.

La manne a été telle que s'est ensuite monté une banque, hélas encore en activité aujourd'hui.

(Voir référence Wikipedia)

Ici en Ecosse le problème n'existe pas.

L'eau étant la propriété de tous et de chacun, on ne paie pas pour cela.

Nous payons dans ce qui correspond aux impôts locaux, les frais de réseau mais pas le mètre-cube !

Il est plus économique de faire couler l'eau toute la nuit pour la vaisselle que de faire tourner une machine électrique.

Pas de chance les Français...

Micka FRENCH sur le Web depuis 1995 et pas pour dire que du bien de ses contemporains...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BAUDRY

le 30 août 2011 - 9:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour

Nous sommes dans notre commune montagnarde, ulcéré par l'augmentation de notre eau qui captées dans nos sources communale et géré par la commune jusqu'en 2008 (avec un tarif attractif)à été (donnée) à un syndicat (SIEBE)qui depuis nous augmentent la facture sans aucunes raisons !!!!

Que faire?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEANGEEK

le 24 octobre 2011 - 18:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je suis d'accord sur le fait que la privatisation de la gestion de l'eau entraîne parfois des dérives mais je suis sceptique sur les conclusions de cet article.

Le prix de l'eau augmente surtout de 1990 à 1995, peut être que cette augmentation est expliquée par le renforcement des normes française et européenne (loi du 30 janvier 1992 pour la France et la directive européenne du 21 mai 1991). Ces lois obligent les communes sur certaines conditions d'être raccordées à une station d'épuration. Les frais que les communes ont fait à ce moment là est la cause de cette augmentation. Je pense donc que mettre en cause la privatisation dans cette hausse des prix est un peu exagéré.

De plus le prix de l'eau a été l'objet d'une étude en 2008 par le ministère de la santé.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PBJARDIN

le 22 mars 2012 - 16:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



il faut juste faire un petit rappel : l'eau est le 3em secteur le plus corrompu après l'armement et le BTP ! Alors que c'est une ressource vitale pour l'humanité. Que font nos gouvernants pour moraliser tout cela, où trempent-ils aussi dans cette corruption, ceci expliquerai cela ?

Alors que l'on voit bien que la ressource eau va finir par se raréfier. Ce qui montre bien que les économies d'eau doivent se faire au quotidien par chacun d'entre nous ! pour info 60 millions de consommateurs, dans son numéro de juillet 2011, teste des douchettes à économie d'eau et préconise la pose de matériel d'économie d'eau sur les robinets et WC.

L'étude montre qu'une famille de 4 personnes peut réduire de 30% sa facture d'eau (de 150 m3 /an à 100 m3) soit 50 m3 d'économie d'eau par an, tout en gardant le même confort.

Il est indiqué que ces matériels d'économie d'eau permettent au final une économie entre 217 et 267 € /an ce qui représente 45% de la facture d'eau (30% d'économie pour l'eau et 15% supplémentaire sur l'énergie).

plus d'infos sur http://www.activeau.fr/economiseur_eau_douche_reduction_facture.htm

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

10 pings

Prix de l'eau: Libérons nos données – Owni | Actus-infos.com le 22 mars 2011 - 7:17

[...] Owni [...]

Les prix de l'eau courante ne coulent pas de source – 20minutes.fr :3w le 22 mars 2011 - 8:04

[...] courante en France reste très opaque. La Fondation France Libertés et le magazine 60 ... Prix de l'eau: Libérons nos données Owni Prix de l'eau. Une enquête collaborative pour plus de transparence Le Télégramme Prix de [...]

Les prix de l'eau courante ne coulent pas de source – 20minutes.fr | Actus-infos.com le 22 mars 2011 - 8:40

[...] de l'eau. Une enquête collaborative pour plus de transparence Le Télégramme Owni - AFP61 autres [...]

Ecolo-Info » Eau » 5 clefs pour comprendre les enjeux de l'eau dans le monde le 22 mars 2011 - 11:18

[...] *carte à compléter par cet article publié sur le site OWNI qui s'interroge notamment sur les raisons du triplement du prix de l'eau depuis [...]*

Papa, c'est quoi cette bouteille d'eau? » Article » OWNI, Digital Journalism le 22 mars 2011 - 15:10

[...] *Prix de l'eau: Libérons nos données* *Chile is a story about journalism's failure* *Il fallait fuir le web* *Lady Gaga: lessons for journalists?* *Home: Free press on OWNI* *Is it just technological progress that is turning us into a dehumanized society?* *Le sauvetage chilien, fiasco du journalisme* *Success Story* *fyPirates ?* *The Future of Television & The Digital Living Room [...]*

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, ce 22 mars 2011, le site www.prixdeleau.fr attend votre contribution : Observatoire des débats publics le 22 mars 2011 - 15:55

[...] *d'informations sur l'opération transparence sur site d'owni, de 60 millions de consommateurs et Fondation France Libertés. Partager cet article [...]*

Eaux privatisées: la Bolivie fait barrage » Article » OWNI, Digital Journalism le 22 mars 2011 - 16:42

[...] *c'est quoi cette bouteille d'eau?* *Prix de l'eau: Libérons nos données* *Nouveau business model de l'édition* *Les Verts Européens veulent légaliser le partage de [...]*

Prix de l'eau: Libérons nos données » Article » OWNI, Digital Journalism | Patrick Dumarché le 22 mars 2011 - 17:22

[...] *via Prix de l'eau: Libérons nos données » Article » OWNI, Digital Journalism. [...]*

Texto casi Diario: María Pilar Clau & Mariano Gistaín » PRIX DE L'EAU: LIBÉRONS NOS DONNÉES le 14 juillet 2011 - 8:47

[...] <http://owni.fr/2011/03/22/prix-de-l-eau-crowdsourcing/> [...]

Owni | Peartrees le 12 mars 2012 - 11:50

[...] *Prix de l'eau: Libérons nos données » OWNI, News, Augmented* *Quel est le prix du service de l'eau en France? Personne ne le sait. La Fondation France Liberté, 60 Millions de consommateurs et OWNI organisent un crowdsourcing citoyen pour obtenir l'info et ouvrir les données. Combien payez-vous pour l'eau potable ? Si vous avez une maison individuelle, vous pouvez ressortir la facture d'eau que l'on vous envoie une fois par an. [...]*